

# LETTRE D'INFORMATION FAMILLES



## Edito

A compter de janvier 2020 l'EHPAD Payraudeau met en place une lettre d'information destinée aux familles et usagers de l'établissement.

Cette création s'inscrit dans la démarche engagée par l'EHPAD depuis 2019 avec l'organisation d'une réunion d'information et la réalisation d'une enquête qualité lors du dernier trimestre 2019 et qui vise à développer le lien entre l'établissement et les familles des résidents accueillis.

Proposée dans un premier temps deux fois par an, cette lettre d'information vise à vous donner les informations sur le fonctionnement et les projets de l'EHPAD.

Bonne lecture !

Samuel BERTHOU, Directeur

## Création d'une liste de diffusion électronique

Afin de communiquer rapidement aux familles/visiteurs en cas de modification du fonctionnement de l'établissement (ex : limitation des visites en cas d'épidémie, ...) **vous êtes invités à vous inscrire à une liste de diffusion électronique des informations en envoyant un mail de demande avec vos coordonnées à [secretariat@mr-lachaizelevicomte.fr](mailto:secretariat@mr-lachaizelevicomte.fr)**

## Informations administratives



Il est demandé aux résidents de souscrire une assurance en responsabilité civile dont l'attestation est à remettre chaque début d'année au Secrétariat.

JANVIER 2020

N° 1

## Dans ce Numéro

- Edito du Directeur
- Création d'une liste de diffusion électronique
- Appel à candidature au Conseil de Vie Sociale
- Rôle du psychologue
- Consignes aux visiteurs sur les périodes hivernales
- Informations diverses et rappels
- Rendez-vous institutionnels

## Appel à candidature CVS

Nous sommes à la recherche de **nouveaux représentants des familles** au Conseil de Vie Sociale afin de compléter cette instance. En accord avec le CVS, et afin d'éviter de nouvelles élections, les familles intéressées pour être représentantes sont invitées à se faire connaître directement auprès du secrétariat.

## Rôle de la psychologue

Un entretien avec la famille est proposé par la psychologue au moment de l'entrée en EHPAD (recueil de données biographiques du proche, expression du vécu de la famille suite à cette entrée en structure, etc.).

Tout au long du séjour du résident au sein de l'établissement, la psychologue reste disponible pour accompagner la famille sur des moments plus particuliers (changement de secteur du résident, évolution de certaines pathologies, fin de vie, etc.).

Emilie GUILLET, psychologue, est présente au sein de l'établissement les lundi, mardi et mercredi matin. N'hésitez pas à contacter l'accueil qui pourra vous mettre en relation avec elle.

## Consignes aux visiteurs pendant les périodes hivernales



EHPAD PAYRAUDEAU



Le bureau d'accueil est ouvert  
de 9h à 17h  
du lundi au vendredi.  
En dehors de ces horaires, merci de  
prendre rendez-vous

EHPAD Payraudeau  
1A rue des frères Payraudeau  
85310 La Chaize le Vicomte  
tél 02 51 40 15 15  
secretariat@mr-lachaizelevicomte.fr

En période hivernale les établissements pour personnes âgées sont particulièrement exposés au risque d'épidémie (gastro-entérite, grippe). Dans certaines situations, afin de protéger les résidents mais aussi les visiteurs, des mesures d'isolement voire de restriction des visites peuvent être prises afin d'éviter le développement de l'épidémie.

**Ces mesures s'imposent alors aux visiteurs qui sont tenus de les respecter.** Pendant ces périodes le personnel infirmier peut être contacté pour prendre des nouvelles de vos proches.

### Linge personnel des résidents



Le lavage et le marquage des vêtements sont effectués par un prestataire extérieur, il est conseillé de prévoir du linge non fragile.

Le linge personnel doit être renouvelé aussi souvent que nécessaire. Lorsque vous apportez du linge neuf, il est nécessaire de le confier directement au personnel pour le marquage. De la même manière si vous enlevez du linge, merci d'en informer l'accueil qui l'enlèvera de l'inventaire linge auprès du prestataire.

### Réservation de repas

Les familles et/ou amis qui souhaitent déjeuner au salon des invités, doivent réserver les repas **impérativement au bureau de l'accueil, 4 jours à l'avance.**

Le prix du repas est fixé à 11 € à compter du 1er janvier 2020, à régler par chèque établi à l'ordre du Trésor Public et remis dans la boîte à lettre à l'accueil en cas d'absence de l'agent d'accueil.

### Produits d'hygiène

Les produits d'hygiène ne sont pas fournis par l'établissement. Il convient de veiller à les renouveler régulièrement (savon, shampoing, dentifrice, eau de cologne).

### Appels téléphoniques

Afin de faciliter la présence des soignants auprès des résidents il est demandé d'éviter les appels téléphoniques aux services (agents ou infirmières) avant 15h.

### Professionnels extérieurs

Vous avez la possibilité de faire intervenir des professionnels extérieurs (pédicure, coiffeur, esthéticienne de votre choix). Le règlement de ce service demeure à la charge du résident.



### Rendez vous institutionnels

**La fête annuelle des familles aura lieu le vendredi 12 juin 2020.**

Une **réunion d'information** dédiée au projet d'adaptation des locaux de l'EHPAD sera proposée dans le courant du 1er semestre 2020